

#RIS #EUROPE

Suppression des commissions NOUS SOMMES CONTRE !



Francky VINCENT

Président de la Fédération

Assurance CFE-CGC

[communication@
assurance-cfecgc.fr](mailto:communication@assurance-cfecgc.fr)



Alors que les commissions n'existent déjà plus au Royaume Uni et aux Pays Bas, la commissaire européenne Mairead McGuinness doit remettre début mai les conclusions de sa consultation sur le sujet, afin d'étendre l'interdiction en Europe.

Accepter une telle directive au niveau européen serait catastrophique pour bon nombre de métiers et de distributeurs de l'assurance.

L'impact sur les populations administratives ou de fonctions support serait également violent puisque la réduction des affaires entraînerait moins de gestion et de production. Cela vaut bien entendu pour les salariés du courtage et agents généraux. La fédération se mettra aussi en relation avec les branches concernées.

La fédération de l'Assurance CFE-CGC veut ici affirmer son opposition ferme à la suppression des commissions liées à la production des contrats d'épargne.

C'est pourquoi, avec l'ensemble des syndicats fédérés entraînés par leur Président Francky Vincent, la CFE-CGC Assurance va écrire à Franck Le Vallois, Directeur Général de France Assureurs pour voir sous quelle forme elle peut aider le secteur Assurance à éviter cette interdiction insensée.

Ainsi, la Fédération Assurance CFE-CGC invite tous les syndicats représentatifs de l'industrie à la rejoindre dans une action collective, pour défendre l'intérêt d'un bon nombre de salariés, concernés directement ou indirectement.

Il est de notre devoir d'expliquer de façon pédagogique les métiers de conseil et d'expertise. Laisser une clientèle non avisée, contracter des produits d'épargne serait à terme totalement déraisonnable, voire dangereux. Le conseil doit rester accessible à tous et les commissions correspondantes en font partie.

Ensemble, on va plus loin !

“ Sans le conseil avisé d'un professionnel bienveillant, le client n'aura plus la possibilité de s'informer facilement sur son épargne. ”

29 mars 2023